

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## TRUSTEAM ROC EUROPE

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

TRUSTEAM ROC EUROPE  
FR0007066725 – Part R

**OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE**

AURIS GESTION

<http://www.aurisgestion.com> ou appeler le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de AURIS GESTION en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

AURIS GESTION est une Société de gestion de portefeuille agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés : 17/08/2025.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

#### DUREE

Il a été agréé le 31/10/2001 et crée le 23/11/2001 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

#### OBJECTIFS

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 9. Ce fonds dispose du Label ISR.

L'objectif de Trusteam ROC Europe est d'investir parmi les sociétés les plus orientées clients au sein de son univers d'investissement afin de surperformer, net de frais, sur 5 ans son indice de référence EuroStoxx 50 TR, tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de son indice de référence.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. Il est classé « Actions des pays de l'Union Européenne ».

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissement du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Le process ROC a comme objectif de mesurer l'orientation client des entreprises. Nous obtenons un score ROC qui nous permet de classer l'entreprise. Ce score est la combinaison de plusieurs scores :

-Un score « voix du client », qui découle de la première étape de notre process (mesure de la satisfaction client).

-Un score « stratégie du client », qui découle de la seconde étape du process (analyse de la stratégie client).

Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. En effet, un niveau de satisfaction élevé améliore les performances financières de l'entreprise (fidélisation, stabilité du cash-flow, « pricing power », diminution du coût d'acquisition de nouveaux clients). Mais l'entreprise doit, pour le maintenir, prendre en compte les attentes des parties prenantes en termes ESG afin de construire dans le temps une relation de confiance avec les clients.

La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social).

Cette approche extra-financière prend en compte les controverses et leur suivi le long de la période de détention du titre.

L'engagement de prise en compte des critères extra financiers est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement et porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement.

Les principales limites méthodologiques de cette approche extra-financière sont présentées dans le prospectus.

Le fonds est exposé :

-à hauteur de 75% minimum en actions émises dans les pays de l'Union européenne et de l'EEE, dont 50% minimum en actions de la zone euro, et 10% maximum en actions non européennes,

-aux petites capitalisations inférieures à 1 milliard dans la limite de 20% de l'actif net,

-de 0% à 25% de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire, des pays de l'OCDE, l'UE, libellés en euro d'émetteurs publics et privés et accessoirement en obligations libellées en devises autres que l'euro, Le fonds investit sur des obligations notées investissables, soit BBB- minimum chez S&P ou jugées équivalentes par la société de gestion. Si l'émetteur est dégradé, la société de gestion fera sa propre analyse, selon sa procédure, et décidera de conserver ou non l'obligation.

En cas de dégradation, la part investie en obligations High Yield (titres spéculatifs), de notation inférieure à BBB- (Standard & Poor's) ou non notées, ne pourra pas dépasser 10% de l'actif net.

-de 0% à 10% en obligations convertibles des pays de l'OCDE, l'UE libellées en euros. Elles seront obligatoirement notées selon le process de la Société de gestion, sans que l'exposition High Yield du fonds ne puisse dépasser 10% de l'actif net.

-de 0% à 50% au risque de change. L'exposition aux devises hors Union Européenne restera accessoire (maximum 10%).

Le fonds est principalement investi en actions et/ou en certificats d'investissement de sociétés européennes. Etant éligible au PEA (Plan d'Épargne en Actions), il est investi au minimum à 75% en actions et titres éligibles au PEA, émis dans des pays de l'Union Européenne et de l'EEE. Le Process ROC va nous permettre de sélectionner les leaders en termes de satisfaction client et les valeurs qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce au pricing power, à la recommandation et à la fidélité. L'éligibilité de la valeur est fonction de son score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de l'évolution du score. En titres de créance et instruments du marché monétaire, le fonds est investi en obligations, Bons du Trésor à court et à moyen terme, titres négociables à court terme (intégrant les titres négociables à court terme émis avant le 31/05/2016). La durée de vie maximum des obligations est de 5 ans pour minimiser le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt. Ils seront sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers investissable, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm". Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernés par cette analyse.

En OPCVM, le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français de toutes classifications ou européen ou de FIA Français ou OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions de FIA respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des OPC gérés par Auris Gestion. Ces OPC intégreront une approche extra financière, ou seront labellisés ISRLe fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés, pour s'exposer et / ou se couvrir sur les risques de taux, de crédit, de change et actions.

Et sur des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés de la zone euro : bons de souscription et convertibles.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation des revenus

Conditions de souscriptions/rachats : les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le FIA, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur <http://www.aurisgestion.com> ou auprès de la société de gestion.

#### INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs (dans le respect du Dodd Frank Act, cf. ci-dessous). Le fonds peut servir de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte et aux PEA.

Le fonds est destiné à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel fonds, c'est-à-dire le risque des marchés actions défini ci-dessus.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans mais également de son souhait ou non de prendre des risques. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance à minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

En application du Dodd Frank Act : les Parts n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les Parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y

compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person »), tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

### INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « possible » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

**Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque :** les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité de ces émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Le risque de liquidité :** le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

**Risque de Durabilité :** il touche la valeur des investissements qui peut être affectée négativement. Ce risque sera suivi ex ante et mesuré par la Satisfaction Client. Ce risque peut aggraver les risques du fonds à travers les risques de marché, de crédit, de liquidité.

**Impact des techniques financières IFT :** l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 450 EUR	2 600 EUR
	Rendement annuel moyen	-75,55%	-23,59%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 500 EUR	6 330 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,97%	-8,74%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 740 EUR	9 470 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,56%	-1,08%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 020 EUR	12 390 EUR
	Rendement annuel moyen	50,16%	4,38%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2015 et octobre 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2016 et juillet 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

## QUE SE PASSE-T-IL SI AURIS GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	600 EUR	1 856 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	6,1%	3,7% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.6% avant déduction des coûts et de -1,1% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	230 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,7% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	70 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE** : Supérieure à 5 ans.

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

#### COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS  
 Site web: [www.aurisgestion.com](http://www.aurisgestion.com)  
[contact@aurisgestion.com](mailto:contact@aurisgestion.com)

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) rubrique « Médiateur ».

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 9. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <http://www.aurisgestion.com>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 Paris**

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse <http://www.aurisgestion.com>.

La responsabilité de AURIS GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.